



DEFICIENCE VISUELLE & AUDITIVE : PERSONNE EN SITUATION DE SURDICÉCITÉ

Les différents types de surdicécités et leurs conséquences

Le terme « surdicécité » décrit une condition combinant à la fois une déficience visuelle et auditive pouvant être plus ou moins sévère. Cette combinaison de handicaps entraîne des profils complexes et atypiques.

La surdicécité peut être congénitale ou acquise. Le moment d'acquisition de la double déficience influence fortement le développement des capacités et détermine les besoins spécifiques de la personne

On peut établir trois catégories principales :

- **Surdicécité primaire** : surdicécité de naissance ou acquise avant la mise en place du langage.
- **Surdicécité secondaire** : acquisition progressive de la surdicécité.
- **Surdicécité tertiaire** : acquisition tardive de la surdicécité. La personne vieillissante combinant une dégénérescence maculaire liée à l'âge et une presbyacousie (perte auditive due à l'âge) Selon les estimations, cette catégorie représente la moitié des cas de surdicécité.



La surdicécité peut entraîner une limitation dans la vie quotidienne pour les déplacements, l'autonomie, l'accès à l'information...

Des adaptations et des aides techniques sont possibles pour faciliter le quotidien : détecteurs d'obstacles, réveils vibrants, etc.

L'accès à l'information pour les personnes en situation de surdité

L'information parvient de façon partielle à la personne en situation de surdité.

Selon chacun, il sera nécessaire de compenser :

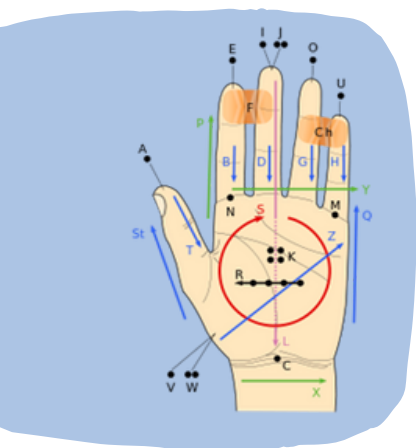
1. **En s'appuyant sur les références de la personne** (utilisation d'objets symbole et pictogramme).
2. **En apprenant de nouveaux modes de communication** (écriture dans la main).
3. **En utilisant de nouvelles technologies.**



L'accès à l'information va permettre à ces personnes d'anticiper, de s'organiser, d'apprendre, de participer socialement, choisir et agir => garder son autonomie et être actrice de ses choix.

Spécificités de la communication des personnes en situation de surdité

Le mode de communication varie selon le moment de la survenue du handicap, sa forme, son ampleur, l'âge.



Pour recevoir l'information, une personne en situation de surdité peut utiliser :

- la LSF tactile
- la dactylogogie tactile
- le braille
- le braille manuel
- les pictogrammes
- les objets référence
- l'alphabet de Lorm : écriture des lettres dans la main

Pour s'exprimer, la personne en surdité peut utiliser un mode de communication différent de celui utilisé en réception.

Il est possible de soutenir la communication **en s'appuyant sur les modalités sensorielles** qui sont disponibles même partiellement chez les personnes (vision, audition, toucher...) après avoir vérifié avec elles qu'elles sont leurs modalités sensorielles préférées.

A partir du moment où l'entourage s'appuie sur les compétences des personnes et adapte ses modalités de communication, **l'échange est possible.**

Surdicécité et déplacements

Le niveau d'autonomie de la personne en situation de surdicécité dépendra de ses capacités sensorielles et cognitives.

Les facteurs facilitant cette autonomie sont :

- **Les accompagnements dont elle a bénéficié.**
- **La disponibilité de son entourage.**
- **L'accessibilité de son lieu d'habitation.**

Il est nécessaire d'ajuster l'accompagnement à sa fatigabilité et au vieillissement.